

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CASTILLON-PUJOLS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE
de BRANNE

Le public est informé que par arrêté du **09/05/2018**, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Castillon-Pujols a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet du **Plan Local d'Urbanisme** de la commune de BRANNE.

A cet effet, le Président du tribunal administratif de Bordeaux, par décision du 4 mai 2018 (N° E1800058/33°, a désigné Gérard DESSIER, architecte retraité, en qualité de commissaire enquêteur titulaire,

L'enquête publique se déroulera en mairie de BRANNE du **1^{er} juin au 2 juillet 2018 inclus**, soit pendant une période de 32 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête et un registre préalablement ouvert, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de BRANNE, siège de l'enquête, et tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public soit :

- Lundi 8h à 13h et 14h à 17h
- Mardi 8h à 13h
- Mercredi 8h à 17h
- Jeudi 8h à 13h
- Vendredi 8h à 18h

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur le registre déposé au siège de l'enquête pendant les heures d'ouverture des bureaux et pendant toute la durée de l'enquête, soit du **vendredi 1^{er} juin 8h00 au lundi 2 juillet 2018 17h00 inclus**. Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur en mairie, (2 Place du 11 Novembre 1918, 33420 Branne), siège de l'enquête, où elles seront annexées au registre et tenues à la disposition du public.

En complément, le public pourra formuler ses observations, propositions et contre-propositions par voie électronique à l'adresse suivante : **mairie-de-branne@wanadoo.fr** (dans ce cas, noter en objet du courriel « Observations PLU pour commissaire enquêteur »).

Les observations, propositions et contre-propositions reçues par voie électronique seront annexées au registre déposé au siège de l'enquête dans les meilleurs délais afin d'être consultables par le public.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir les observations, propositions et contre-propositions écrites et orales à la mairie de Branne, aux jours et heures ci-après :

- 1^{er} juin 2018 : 8h30 à 12h30
- 4 juin 2018 : 14h00 à 16h30
- 27 juin 2018 : 8h30 à 12h30

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de BRANNE.

Des informations complémentaires peuvent également être demandées auprès de Monsieur DUPONT Jean-Marie, Maire de Branne, responsable du projet.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Branne pendant une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues par la loi N° 78-753 du 17/07/78 modifiée.

Après l'enquête publique, le projet de plan local d'urbanisme, sera soumis à l'approbation du conseil municipal, puis par le conseil communautaire.

Le Président
Gérard CÉSAR

